

Comité Social d'Administration unique régional de l'enseignement agricole d'Île-de-France

Réunion du 25 mai 2023

Délégation l'Élan Commun : Matthieu Bodet, Aude Canale, Doudou Dieng, Tony Dos Santos, Émilie Fairier, Maribel Lacoste, Fathia Lounici, Cyrille Noël, Carlos Pereira, Virginie Peron, Claire Pinault.

Le CSA régional s'est installé le 25 mai, il a pris la place du CTREA (Comité technique régional de l'Enseignement Agricole), du fait de l'application de la loi pour la transformation publique. Il s'agit du Comité pour l'enseignement agricole public en région, il est composé des représentants du personnel et du directeur régional de l'agriculture. Le périmètre de ses compétences s'est élargi, puisqu'il a absorbé le CHSCT régional (qui s'appellera dorénavant Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail) : un Règlement Intérieur commun mais surtout des membres obligatoirement communs.

Les élections professionnelles de décembre 2022 ont élu toute la délégation de l'Élan Commun sur les 7 sièges franciliens. Le CSA se réunira au moins 2 fois par an, et examinera l'évolution des structures (ouverture/fermeture de classes scolaires), des effectifs, des mouvements de personnels, mais aussi le plan de formation des personnels, la communication institutionnelle, ...

Comme auparavant, avec le SNETAP-FSU, nous communiquerons via un compte-rendu sur l'essentiel de chaque séance. Merci de votre confiance.

● **Déclaration liminaire (cf doc)**

Première séance de ce CSA, car même s'il a été nommé en janvier, nous avons refusé de siéger dans cette instance, ainsi que toute l'intersyndicale du MASA pour les CSA régionaux ou nationaux, pour lutter contre le passage en force de la réforme des retraites.

L'histoire n'est pas terminée, mais nous avons décidé de siéger ce jour, soucieux de l'intérêt des agent-es que nous représentons.

Voici les points régionaux que nous avons portés dans cette déclaration liminaire :

- **le devenir du centre équestre de la Jonction à Saint-Germain-en-Laye** : pas de nouvelles info de la part de l'administration régionale ;

- **la gestion humaine et matérielle du déménagement du CFA de Maisons-Laffitte** : le Conseil régional reprend les locaux de Maisons-Laffitte qui lui appartiennent. Depuis septembre 2022, cette information est connue. Pourtant, aujourd'hui il y a toujours de nombreuses incertitudes quant aux conditions d'accueil des apprentis et des personnels sur le site de l'EPL de St Germain en Laye. La réunion de la Formation Spécialisée (ex. CHSCT régional) du 19 juin prochain portera exclusivement sur ce sujet.

- **les difficultés répétées avec certains personnels de direction des EPL**, que ce soit en termes de

relations humaines ou d'animation pédagogique : les concertations locales avancent peu. La situation des personnels se détériore de plus en plus. Écoute attentive, nous demandons une audience spécifique.

- **et toujours, le turn-over des personnels des équipes éducatives**, avec plus de 40 postes en attente d'affectation à ce jour chez les enseignants et la vie scolaire des 3 lycées, en raison du manque d'attractivité de notre région et du peu de places proposées aux différents concours du MASA.

- **le manque de retour du SRH du ministère sur la situation vie chère en Ile de France**, malgré une bilatérale il y a quelques mois : des réunions sont programmées avant l'été entre le DGER et la nouvelle Secrétaire générale du MASA avec le DRIAAF, qui s'engage à continuer à porter ces problématiques.

● Les moyens pour la Rentrée scolaire 2023 – DGH prévisionnelle

Une légère augmentation de la Dotation Globale Horaire prévisionnelle sur chacun des 3 lycées, du fait :

- du rehaussement des seuils de 19 à 27 sur l'ensemble de la filière bac pro AP à Brie ;

- de la poursuite d'ouverture du Bac pro Conseil vente et de la seconde classe de terminale de bac général à St Germain.

Et plus globalement, la présentation part du principe que les effectifs seront atteints au niveau des seuils... ce qui est de moins en moins évident en BTSA particulièrement, et ce sur les 3 lycées.

Nous attirons l'attention sur le **besoin essentiel de dédoublement** pour les classes à effectif important, et ce, en plus des quelques heures réglementaires ou glanées par les collègues. Il s'agit bien là d'un déficit horaire dont le ministère n'a eu que faire dans l'écriture des référentiels et grilles-horaires.

Même problématique si des élèves ou étudiants sont accueillis après novembre dans les classes, sans avoir été comptabilisés dans les besoin de DGH.

4 missions régionales perdurent pour la rentrée, soit « Enseigner à produire autrement », « Santé-Sécurité au Travail », « Laïcité et Citoyenneté », et « Référent handicap », pour 36h « prof » chacune, soit 2h effectives /semaine.

Même si nous estimons ces missions importantes pour nos établissements, nous demandons une nouvelle fois d'avoir un retour sur l'utilisation de ces heures qualitativement et quantitativement. Engagement pris pour cet automne sur l'année 2022-23.

Autre proposition du SRFD : 2h « prof » annuelles par néo-contractuel dans l'enseignement agricole pour effectuer un tutorat (sous réserve de DGH...). Depuis plusieurs années, nous exprimons la difficulté de poursuite pédagogique qu'ont les équipes enseignantes du fait du turn over important des collègues. Bon, le besoin est reconnu, c'est écrit... maintenant, il va falloir que cela soit effectif, et sans aucun doute abondé en heures.

Une discussion s'est engagée sur le souhait de l'administration de passer des missions régionales dans ce qui pourrait être le Pacte au Ministère de l'agriculture. Nous sommes en totale opposition. Ce système s'appuie sur une rémunération indemnitaire, ponctuelle, soumise à quota régional, et non à une revalorisation indiciaire pérenne. Cela va engendrer des situations difficiles à gérer dans les établissements, qui pourraient très vite se transformer en une usine à gaz faites de « briques »... et de brocs !

● La question des BTSA et de leur poursuite...

Nous avons acté en novembre dernier « *Le DRIAAF, Benjamin BEAUSSANT, propose la mise en place d'un groupe de travail sur la problématique des BTSA en IdF, regroupant les directeurs, les représentants CSA et le SRFD.* » sous réserve d'un travail exclusivement avec les établissements publics. Depuis, ..., beaucoup de sujets ont mobilisé l'actualité, mais on en est au même point, si ce n'est pire.

Même si les remontées de Parcoursup sont globalement encourageantes, l'avenir des BTSA n'est pas serein. Nous souhaitons avoir ces échanges au niveau régional, avec entre autres un regard sur les procédures locales de Parcoursup. Le DRIAAF nous fait part aussi des **contacts fructueux pris avec les**

établissements d'enseignement supérieur agricole régionaux afin d'envisager des formations communes en poursuite de BTS. Il s'agit dans un premier temps d'AgroParisTech et de l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles. Nous rappelons les souhaits de Brie lors de l'ouverture du BTS Productions Animales d'une poursuite vers l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort.

● **Qualiformagri : le retour en CFA-CFPPA...**

En décembre dernier, le ministère a publié un arrêté abrogeant la certification Qualiformagri, indispensable pour nos CFA et CFPPA pour obtenir un financement via les Opérateurs de compétences, essentiellement OCAPIAT à l'agriculture. Sauf que c'est reparti...

Le ministère transforme Qualiformagri en label, qui est reconnu par France Compétences. Cela permettrait de n'avoir qu'un cahier des charges et un coût unique (contre un financement pour l'AFNOR auparavant, avec 2 certifications Qualiopi et Qualiformagri).

Le pari est que ce label spécifiquement « formation agriculture » sera identifié par tous les partenaires, au milieu des autres qui éventuellement empièteront sur nos formations.

Nous sommes dubitatifs...

● **La communication institutionnelle, ou le retour du Bus...**

Un réseau de référents communicants des établissements publics et privés s'est formalisé en Île de France, avec des échanges de pratique, d'outils et des temps de formation. Des posts pour les réseaux sociaux sont en cours de réalisation.

A l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de l'été 2024, le bus de l'Aventure du vivant refera surface dans la région. Des animations au printemps seront initiées dans les villes « Centre de préparation des jeux », aux abords des lycées agricoles.

Une bonne nouvelle : le rectorat de Créteil a enfin acté la présentation de 2 options de production pour l'inscription Affelnet en classe de seconde pro. Ainsi, les effectifs seront bien différenciés et la filière de production horticole distinguée des productions agricoles : c'est essentiel à la survie de la filière à Brie. Une « petite victoire » que nous avons longuement porté auprès du CA local, du SRFD, du recteur !

● **Plan de formation continue des personnels**

La nouvelle déléguée régionale, Nathalie Le Dain, doit passer au minimum 2 fois par an dans chaque EPL et EPN (attention au choix des dates ...).

Nous rappelons le temps réglementaire de 60h pour la formation des AESH. Les formations seront bien complétées.

D'autre part, à notre demande, des formations sur le handicap ont été mises en place, à l'est et à l'ouest de la région. Même si leur contenu était intéressant, nous regrettons que ces journées ne suffisent pas à créer une dynamique autour du sujet dans les EPL. Nous réitérons nos souhaits d'une formation en équipe pédagogique, sur un temps dédié, avec des temps de revoyure sur l'année, afin de développer des savoirs et des pratiques plus appropriées dans nos classes.

***Pour la délégation,
Claire Pinault, Co-Secrétaire régionale Île de France SNETAP-FSU, le 31 mai 2023
iledefrance@snetap-fsu.fr***